

L'opération désenvasement doit être reportée

La Ville-ès-Nonais — Les expérimentations de désenvasement de la Rance doivent être reportées dans le cadre du plan de gestion quinquennal de l'estuaire de la Rance. Explications.

Trois questions à...



| PHOTO : OUEST-FRANCE

Jean-Malo Cornée, président de l'EPTB (Etablissement public territorial de basse Rance-Frémur).

En quoi consiste cette opération de désenvasement ?

L'expérimentation de dragage des sédiments, dans le pays de Saint-Malo, avec rejet en aval du site de désenvasement, menée au printemps avec Nessie, nous a permis de déterminer le point de rejet le plus efficace pour que ces sédiments passent ensuite le barrage de la Rance et partent vers le large, mais les volumes étaient relativement peu importants.

Au deuxième semestre, l'Etablissement public territorial de basse Rance-Frémur et le conseil scientifique ont dimensionné la dernière opération expérimentale qui pourra être menée dans le cadre du plan de gestion quinquennal de l'estuaire de la Rance, en fixant trois objectifs : tester l'efficacité d'une redistribution en surface d'un volume plus important (entre 20 et 35 000 m³) à l'amont direct du barrage pour expérimenter d'autres solutions de gestion que le stockage à terre ; tester les solutions techniques applicables dans un tel projet pour déterminer leurs limites,



La Rance, qui prend sa source dans les monts du Mené à Collinée, dans les Côtes-d'Armor, se jette dans la Manche entre Dinard et Saint-Malo. L'Établissement public territorial de basse Rance-Frémur a pour mission l'expérimentation de désenvasement de la Rance.

| PHOTO : DAVID ADEMAS / OUEST-FRANCE

leurs atouts et leurs inconvénients, et recréer un chenal dans le secteur Moinerie-Chêne-Vert, dans l'optique de renforcer localement les courants.

Où se feront les extractions de sédiments ?

Les sédiments seront justement extraits dans ce secteur Moinerie – Chêne-Vert, un endroit à forte accumulation de sédiments, transportés en aval de l'estuaire par barges et redistribués dans le courant de jusant, juste devant le barrage d'où ils seront évacués vers le large par le jeu des marées.

En parallèle de cette opération,

d'autres mesures pourront être effectuées : courants, turbidité, faune benthique...

Pourquoi cette opération est-elle reportée à l'automne ?

L'objet de l'EPTB est de mettre en place des expérimentations, afin de définir un plan de désenvasement pérenne qui sera présenté au deuxième semestre 2023, sur lequel travaille une équipe très compétente constituée au sein de l'EPTB. Le maître d'œuvre avait chiffré le coût de l'opération à 1 170 000 € pour 30 000 m³ traités.

Or, depuis ce chiffrage, le coût du

dragage a augmenté de façon significative, rendant impossible la mise en œuvre immédiate de l'opération.

Mais l'EPTB et tous les partenaires de cette opération (État, Région, EPCI et EDF) veulent réaliser une opération probante. Nous allons donc revoir le cahier des charges pour l'optimiser et relancer de nouvelles consultations avant l'été 2022, afin que ce programme expérimental puisse être mené en octobre. Il faut garder à l'esprit que les contraintes sont nombreuses. Elles touchent le domaine de la pêche, du tourisme, de l'équilibre floristique et faunistique, le devenir des sédiments dragués, la réglementation...